

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Directeur : Jean-Louis COSTER

Adresse : 2, rue Hoche

BP 1509

21035 DIJON CEDEX

03.80.40.67.67

Fax : 03.80.40.68.00

Mail : dr21-dir@insee.fr

Effectif physique au 01.01.2009 : 146

Budget annuel de fonctionnement courant pour 2008 :
646 335 €

I - PRINCIPALES MISSIONS DU SERVICE

Les missions de la direction régionale sont au nombre de cinq :

- **Produire** une information statistique fiable sur les entreprises et les ménages pour la Bourgogne, tant dans le cadre d'opérations nationales que dans celui d'initiatives régionales, départementales ou locales. De plus, la Direction régionale de Bourgogne a, avec celle de Champagne-Ardenne, une compétence nationale sur l'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) ;

- **Gérer** les répertoires des entreprises et établissements (SIRENE) et des personnes. La DR a compétence sur la Bourgogne, la Franche-Comté et l'Alsace pour les répertoires démographiques et sur la Bourgogne, la Franche-Comté et cinq départements de Rhône-Alpes (Ain, Isère, Rhône, Savoie et Haute-Savoie) pour SIRENE ;

- **Analyser, diffuser et expliquer** cette information ;

La mise à disposition de l'information s'organise autour de trois lignes directrices :

- assurer la plus large diffusion de l'information par le moyen d'Internet : le site www.insee.fr et sa partie régionale www.insee.fr/bourgogne offrent de plus en plus d'informations en libre accès,

- assurer grâce à Service Insee Contact, service d'orientation centralisé, l'orientation des demandeurs d'information et compléter ce dispositif par un réseau d'intermédiaires locaux,

- développer les réponses spécifiques aux problématiques des acteurs publics en région (services déconcentrés de l'État, collectivités locales, organismes consulaires) par des études conduites en partenariat.

- **Observer et détecter** les besoins d'information économique et sociale dans l'ensemble de la Bourgogne notamment dans le cadre du Réseau d'information économique et sociale (RIES) ;

- **Gérer** les personnels, matériels, équipements et budgets liés aux différentes activités de l'établissement.

II - ACTIONS MAJEURES EN 2008

A. LES OPÉRATIONS DE PRODUCTION STATISTIQUE

2008, dernière année du premier cycle quinquennal du recensement rénové de la population s'est ponctuée par la publication du décret authentifiant les populations légales de toutes les communes du territoire national, populations légales millésimées au 1er janvier 2006 et prenant effet au 1er janvier 2009. S'agissant des communes bourguignonnes en particulier, au cours de l'année 2008 une attention particulière a été portée sur la qualité des résultats des enquêtes annuelles de recensement depuis 2004, sur la vérification des calculs des populations légales et sur la communication à faire pour leur diffusion aux communes.

Ainsi, un plan de communication a été mis en place selon lequel chacune des 16 communes de 10 000 habitants ou plus a été visitée par un cadre de l'INSEE afin de se voir expliciter le mode de calcul de sa population et afin, surtout, d'avoir un échange sur tous les sujets concernant ce nouveau dispositif (conséquences de ces nouveaux chiffres...). Dans le même temps, et dans le même esprit, plus de 70 communes de moins de 10 000 habitants ont également été visitées par de cadres de l'Institut, notamment toutes celles qui avaient effectué des recensements complémentaires ces dernières années.

S'agissant de la gestion des répertoires démographiques, nous avons enregistré des progrès notables dans la dématérialisation de nos échanges avec les communes des régions de notre compétence ; en nombre de communes : Bourgogne +1,2% pour l'état civil et +0,7% pour l'électoral ; Franche Comté +0,6% pour l'état civil et +0,7% pour l'électoral ; Alsace +2,6% pour l'état civil et +1,2% pour l'électoral.

Certaines enquêtes font l'objet d'extensions régionales effectuées en partenariat avec des acteurs locaux. Avec Bourgogne Tourisme, la Direction régionale réalise une enquête de fréquentation auprès de l'ensemble des hôtels homologués et des hôtels dits de chaîne de la région. Le caractère exhaustif de l'enquête permet de fournir des données correspondant à des zones définies par certains offices de tourisme.

B. LES ÉTUDES

En 2008, les investissements d'études, réalisées pour la plupart en partenariat avec des acteurs publics locaux ont débouché sur les publications suivantes, toutes consultables sur www.insee.fr/bourgogne.

1 dossier

L'année 2007 en Bourgogne : de bons résultats ;

13 publications de format plus réduit

"Les déplacements domicile-travail dans l'aire urbaine de Dijon : attractivité croissante du Grand Dijon" ; en partenariat avec le Grand Dijon,

"L'essor encore contraint de l'activité féminine",

"Les territoires de Bourgogne en 2030 : vieillissement partout, attractivité parfois" ; en partenariat avec le Conseil Régional,

"Les Très Petites Entreprises en Bourgogne un rôle économique à conforter" ; en partenariat avec le Conseil Régional,

"Les Bourguignons vivent de plus en plus seuls ou à deux",

"Portrait statistique de la Bourgogne",

"Portrait statistique de la Côte d'Or",

"Portrait statistique de la Nièvre";

"Portrait statistique de la Saône et Loire";

"Portrait statistique de l'Yonne";

"Bilan 2007 de l'hôtellerie de tourisme en Bourgogne : retour de la clientèle étrangère" ; en partenariat avec Bourgogne Tourisme ;

"Les entreprises créées au 1er semestre 2006" ; en partenariat avec le Conseil Régional ;

"Saison 2007 dans les campings : moindre fréquentation des campings en 2007" ; en partenariat avec Bourgogne Tourisme.

C. LA MISE À DISPOSITION DE L'INFORMATION

En 2008, les pages Bourgogne du site internet de l'INSEE <http://www.insee.fr/bourgogne> ont été souvent visitées. Toutes les informations mises en ligne sont gratuites.

Une lettre électronique bimestrielle informe les internautes des nouveautés accessibles sur le site. L'abonnement/désabonnement s'effectue en ligne : 716 abonnés en décembre 2008 pour la lettre électronique et 427 à l'avis de parution de la conjoncture (l'avis de parution à INSEE Bourgogne dimension hors conjoncture a vu le jour en janvier 2007) et 216 (hors conjoncture).

D. LA COMMUNICATION EXTERNE

Pour faire connaître à un large public les études et les analyses réalisées en Bourgogne, l'INSEE est en relation constante avec les médias : en 2008, 24 communiqués de presse ont été diffusés, 6 conférences de presse organisées (recensement de la population, bilan de l'année 2007 en Bourgogne + diverses interventions) 15 interviews réalisées. On a dénombré environ 160 reprises dans la presse.

E. LA GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT

En 2008, deux opérations importantes de rénovation ont été menées à bien : la rénovation du câblage bureautique permettant un fonctionnement en réseau Ethernet d'une part ; le changement des chaudières et le passage à l'énergie gaz d'autre part. Ce deuxième chantier a nécessité notamment, d'effectuer le désamiantage des locaux de chaufferie.

Au total, le coût de ces deux opérations est de l'ordre de 550 000€ (crédits d'investissements gérés par la Direction générale de l'INSEE).

III - PERSPECTIVES 2009

A. LES OPÉRATIONS DE PRODUCTION STATISTIQUE

En 2009, une nouvelle enquête annuelle de recensement aura lieu (comme tous les ans depuis 2004) en janvier-février pour les ménages et en mars pour les communautés. Les résultats de cette enquête seront utilisés, ainsi que ceux des enquêtes annuelles de 2005 à 2008, afin de calculer les populations légales millésimées au 1er janvier 2007 et prenant effet au 1er janvier 2010. Une nouvelle fois, une attention particulière sera portée sur la qualité des résultats des différentes enquêtes de recensement, notamment celle de 2009, sur la vérification des calculs des populations légales et sur la communication à faire, auprès des communes, pour leur diffusion (fin 2009, pour la première fois, des populations légales seront communiquées aux communes, et ce 12 mois après la précédente communication, et

ainsi de suite tous les ans).

Pour le reste, le programme de travail statistique, pour l'année 2009, est d'abord guidé par la réalisation des travaux confiés par les maîtrises d'ouvrage nationales. Dans le même temps, le service statistique poursuivra le développement de la démarche qualité (organisation de réunions d'information INSEE/acteurs communaux sur le suivi de la collecte du recensement, sur la mise à jour du répertoire d'immeubles localisés, sur les calendriers des diverses opérations réalisées en partenariat ; participation à la mise en place de la future collecte par Internet de l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie ; visites ciblées à des hôteliers et à des campings non-répondants chroniques ; interventions auprès des préfectures afin d'améliorer la qualité de la gestion des révisions électorales etc.) ainsi que sa participation aux travaux d'action régionale.

B. LES ÉTUDES ET L'ACTION RÉGIONALE

En 2009, les études seront concentrées autour de 3 axes prioritaires :

1. diagnostic forces et faiblesses d'un territoire,
2. contribution à l'anticipation des évolutions démographiques et économiques,
3. contribution à l'évaluation des politiques publiques.

L'offre de l'INSEE continuera d'être portée à la connaissance des différents publics, que ce soit dans le cadre d'opérations locales ou de démarches nationales. Les modalités de mise à disposition de l'information seront améliorées : enrichissement de www.insee.fr/bourgogne.

C. LA GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Compte tenu de la disponibilité d'une partie des locaux de la direction régionale, deux services de la sphère Finances seront prochainement installés : le centre de formation de la DGFIP et la délégation départementale des services sociaux.